

[Spam] Acquisition d'un foncier pour le logement des travailleurs saisonniers

De: patricedecolmont

À: reserve-fonciere-ramatuelle-epvar@administrations83.net

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique, sur le projet, en vue d'acquérir et d'organiser l'hébergement des salariés saisonniers sur la commune de Ramatuelle je tiens à vous faire savoir, qu'en tant que chef d'entreprise le Club 55 SAS SOGAT à Ramatuelle et employant au plus fort de la saison touristique 120 personnes, la problématique du logement des saisonniers est une préoccupation très importante et constante pour nous.

La très forte demande, par rapport au potentiel local de travailleurs saisonniers, est telle que le logement de qualité offert aux saisonniers est une condition incontournable et prioritaire pour accueillir des saisonniers à forte qualification professionnelle.

D'autre part, bien que notre entreprise soit elle-même propriétaire d'un certain nombre de logements à destination de cette population saisonnière, nous ne pouvons pas faire face, seul, à ce besoin vital de l'économie touristique.

Compte tenu de la pression foncière sur notre territoire, seul des projets d'hébergements saisonniers portés par la collectivité, sont à même de supporter les problématiques et les difficultés engendrées par cette situation, particulièrement préoccupante dans notre région.

La mutualisation de la gestion de ces logements n'est pas réellement possible, seulement par le secteur privé.

Je suis donc très favorable, et considère comme indispensable pour le futur de notre économie touristique de créer cette structure d'accueil et d'hébergement à l'initiative de la commune et portée par elle.

Ramatuelle, le 28 février 2024,

Patrice de COLMONT

Président de la SAS SOGAT Le Club 55